

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/7/2020

Dossier complet le :

08/7/2020

N° d'enregistrement :

2020-4770

1. Intitulé du projet

Renouvellement de concessions de culture marine au large de Zuydcoote

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

L'EPAULARD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

QUINAULT PHILIPPE : GERANT

RCS / SIRET

4 9 4 4 1 3 4 3 8 0 0 0 3 2

Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à demander le renouvellement de 12 concessions de culture marine situé au large de Zuydcoote.
Ces 12 concessions sont équipées de filières destinées à la production de moules.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de renouveler les autorisations d'exploitation de culture marine dont l'expiration est programmée en 2022 afin de garantir la continuité de mon activité et la pérennité de mon entreprise conchylicole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Comme il s'agit d'un renouvellement des titres de concessions, les structures d'élevage de moules sont actuellement en place. Pour les concession qui ne sont pas encore équipées, la filière consiste à faire pendre des cordes (descentes) sous des bouées, sur lesquels sont fixé les moules . Les bouées perles sont disposées sur un cordage appelé "aussière", de 100 m de long. Cette aussière est fixée au sol à des blocs de béton, les "corps morts".

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, on distingue 4 principales étapes :

1. l'enroulement manuel des cordes en fibre de coco chargées de larves de moules sur les descentes
2. la récolte des moules
3. l'entretien et le contrôles des filières toutes au long de la saison

Lors de ces différentes étapes, sera utilisé une barges mytilicoles spécialement conçue pour l'élevage sur cordes ou filières. Ce bateau fait l'objet d'une maintenance et d'un entretien selon une fréquence suffisante et dans un endroit adapté afin de limiter les risques de pollution par défaillance.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Mon projet est soumis :

- à l'Autorisation d'exploitation de Cultures Marines (AECM)
- à Enquête Publique
- à Affichage Publique
- au dépôt du formulaire de conformité d'une demande d'autorisation d'exploitation de cultures marines au schéma des structures du Nord (59)
- à avis de la Commission de Cultures Marines des Hauts-de-France

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
12 concessions de captage et élevage de moules sur filières en mer de 600 mètres linéaires arrivant à échéance dans le lotissement de 27 parcelles.	7 200 mètre linéaire de filières mytilicoles

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

A 4.3 km au large de ZUYDCOOTE
(59123)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

La zone concernée par le projet est un rectangle dont les 4 extrémités ont les coordonnées géographiques suivantes :

C : 51°05'5861"N - 02°24'9577"E

B : 51°07'5270"N - 02°29'5995"E

D : 51°07'1737"N - 02°29'5995"E

E : 51°0'1994"N - 02°26'8752"E

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Il s'agit d'une demande de renouvellement des arrêtés du 29/09/2014 et du 04/03/2016 portant autorisation d'exploitation de cultures marines des concessions numéro 08-08 F1 / 08-07 F1 / 09-06 F1 / 10-05 F1 / 12-09 F1 / 12-08 F1 / 16-11 F1 / 16-09 F1 / 19-12 F1 / 20-11 F1 / 23-14 F1 / 23-13 F1.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à 4,3 km au large de Zuydcoote (59123).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans les sites natura 2000 suivants : - SITE NATURA 2000 DIRECTIVE OISEAUX - Identifiant : FR3112006 - Nom : Bancs - Flandres - SITE NATURA 2000 DIRECTIVE HABITATS - Identifiant : FR3102002 - Nom : Bancs des Flandres
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de certaines manipulation (lavage...), de l'eau de mer de surface est prélevée par une motopompes. Cependant l'impact potentiel peut être considéré comme nul puisque l'eau prélevée est directement ré-injectée dans le milieu naturel dont elle est originaire.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'élevage de moules de bouchot ne nécessite aucun prélèvement dans les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'apport de matériaux (aussière, corp mort, bouée...) pour servir de structure d'élevage. Cependant, l'impact de cet apport est nul sur le milieu car ces matériaux seront immobiles et seront retirés dans leur intégralité à l'arrêt de l'exploitation du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet est une demande de renouvellement de concession actuellement exploité. Jusqu'à maintenant je n'ai pas observé l'occurrence d'un phénomène de perturbation, de dégradation ou de destruction de la biodiversité présente sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site "Bancs des Flandres" est principalement ciblé pour l'habitat d'intérêt communautaire "Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine" (1110). La pratique de la conchyliculture est possible uniquement dans les zones profonde. Ainsi l'impact potentiel de la mytiliculture sur les zones de bancs de sables peut être considéré comme nul puisque les interactions direct sont inexistantes.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la consommation temporaire du Domaine Public Maritime au travers du droit de concessions qui me sera accordé pour une période de 35 ans renouvelables si mon projet est validé au travers des différentes étapes administratives citées au 4.4 et si l'exploitation de ma concession reste conforme au schéma des structures évalué pendant toute la durée où elle m'est concédée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Mon projet concerne l'élevage de moules qui sont des espèces filtreuses qui bioaccumulent certains éléments dont certains pathogènes et populations bactériennes. Elles servent ainsi d'indicateur pour plusieurs réseaux sanitaires comme le REMI et le REPHY. Si elles bioaccumulent ces matériaux, elles n'en produisent pas et donc n'engendrent pas de risques sanitaires pour le milieu. Pour la consommation, elles sont purifiées dans des ateliers adaptés sur le continent pour ne pas être sources d'intoxication. Elles sont cependant concernées par ce risque si des pollutions adviennent dans le milieu.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité entraîne des déplacements entre le port et la zone d'exploitation. Cela n'entraîne pas une augmentation considérable du trafic maritime dans le secteur.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'utilisation de la barge mytilicole, engin motorisée, est source de CO2.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La culture de moules sur filière nécessitent l'utilisation de matériaux non biodégradable afin de protéger les cultures et éviter le décrochement des moules. Afin de limiter les impacts de ces déchets, des mesures ERC proposées en p. 683 de l'évaluation environnementale ont été intégrées au schéma des structures auquel je me conforme.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les concessions de cultures marines sont interdites à la circulation maritime. Cependant, comme évoqué précédemment, il s'agit d'un renouvellement. La zone de production existe depuis 2006.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Mon projet pourra avoir des effets cumulés avec les autres concessions déjà mises en place et exploitées sur le DPM de la commune de Zuydcoote.

Pour autant, s'agissant d'un projet de renouvellement, cela ne va pas augmenter la surface ni l'exploitation du site.

Une des incidences cumulé pourrait-être la diminution de la masse phytoplanctonique naturellement présente dans le milieu, unique apport nutritionnel pour les moules. Cependant, lors de l'évaluation du schéma des structures du Nord par l'Autorité Environnementale, il a été évalué que le site de Zuydcoote ne dépassait pas sa capacité de support.

Au delà de ce seuil, il serait considéré que la quantité d'individus mis en élevage est trop importante au vu de la capacité nutritive du site. Comme ce seuil est respecté on peut considérer que ce projet n'impactera pas l'équilibre trophique du site.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Conformément à la réglementation en vigueur, mon projet se doit de respecter les différentes prescriptions du schéma des structures du Nord arrêté le 12 janvier 2017. Ce schéma a été rédigé sur la base des analyses de l'évaluation environnementale des schémas des structures des exploitations de cultures marines de la Manche - Mer du Nord parue en mars 2015. Ce schéma intègre les différentes recommandations et conclusions de cette étude de 1470 pages et a été soumis à l'avis de l'Autorité Environnementale après de nombreux échanges et groupes de travaux avec les différents services de l'Etat. Dans ce contexte et afin de décrire avec plus de précisions les différentes mesures ERC mises en place, je vous prie de vous référer au chapitre 6 de cette étude, à l'annexe 4 du schéma des structures et au formulaire de conformité que j'ai rempli au vu des caractéristiques de mon projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Mon projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale du fait : de la pratique déjà en place de l'élevage de moules de filière sur le site visé (renouvellement d'autorisation) et l'absence d'impact moyen ou fort avéré de cette pratique sur les différentes composantes du milieu ; de l'existence d'une évaluation environnementale complète réalisée il y a cinq ans dont les données sont toujours actuelles. Cette évaluation a appréhendé de façon globale les impacts de l'activité conchylicole sur l'environnement mais également plus précisément sur le site visé au travers de l'étude du secteur 22, des pages 606 à 619, concluant à un impacte négligeable à faible ; la réalisation d'un formulaire de conformité de mon projet aux règles et recommandations présentées dans le schéma des structures évalués du Nord.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Sur clé USB :

- In Vivo, Evaluation environnementale des schémas des structures des exploitations de cultures marines de la Manche - Mer du Nord, Mars 2015, Comité Régional de la Conchyliculture Normandie - Mer du Nord, 1470 p.
- Schéma des structures du Nord et ses annexes 1 et 4
- Formulaire de conformité au schéma des structures du Nord
- Formulaire des sites Natura 2000 : DIRECTIVE OISEAUX - Identifiant : FR3112006 - Nom : Bancs - Flandres et DIRECTIVE HABITATS - Identifiant : FR3102002 - Nom : Bancs des Flandres

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

DUNKERQUE

le,

1 / 07 / 2020

Signature

M^r QUIAKULT

SCEA L'ÉPAULARD
Port 2554 route de L'Ecluse de Trystram
59 140 DUNKERQUE
Tél. : +33 (0)6 12 42 45 92
Siret 494 413 438 000 32 - APE 0321Z
N° CEE FR 37 494 413 438